

Conakry, le 02 avril 2024

Demande de Propositions référence

LRPS-GUI-2024- 9189266

ETUDE DE MARCHE FOUNISSEURS REPUBLIQUE DE GUINEE

Mesdames /Messieurs,

Pour assurer l'identification de prestataires fiables pour conduire une étude de marché fournisseurs en République de Guinée, l'UNICEF lance ce présent Appel à Proposition aussi appelé Demande de Proposition de Services (RFP) pour l'identification et la sélection d'un prestataire ayant l'expérience, les compétences techniques et moyens matériels et humains nécessaires pour la réalisation de cette prestation en vue de la signature d'un contrat institutionnel. Le prestataire qui sera sélectionné à la suite de cette RFP sera invité à signer un contrat de service pour une durée de 70 jours calendaires.

La soumission qui comprendra une offre technique et une offre financière distinctes sera transmise à l'adresse mail supplyguinee@unicef.org; au plus tard le **mardi 30 avril 2024 à 12h00** (heure de Conakry).

Ce document de RFP est structuré en six (6) sections plus une (1) annexe à signer à cacheter et à retourner:

Sections :

- A. Instructions aux soumissionnaires,
- B. Caractéristiques des offres et processus de sélection
- C. Les conditions spéciales de cette Demande de Proposition (RFP),
- D. Informations et considérations d'ordre général
- E. Les Termes de Référence (TdRs).
- F. Annexe A - Termes et conditions générales de contrat (Services)

Annexes à signer, à cacheter et à retourner avec la soumission = Annexe 1 : FORMULAIRE DE SOUMISSION

Les instructions dans la Section A de ce document doivent être scrupuleusement respectées au risque de voir la soumission rejetée.

Les conditions spéciales de la sollicitation feront partie intégrale du/des Bon(s) de Commande / LTA (s) / Contrat(s) Institutionnels établis comme résultat de cette sollicitation. Un / des contrat(s) sous la forme de Bon(s) de Commande / LTA (s) / Contrat(s) Institutionnel(s) pourra être attribué au fournisseur ou aux fournisseurs ayant soumis des propositions valides représentant le meilleur rapport qualité / prix compte tenu des éléments et critères d'évaluation inclus dans ce document de sollicitation.

Le Bureau de l'UNICEF Guinée remercie tous les soumissionnaires potentiels de l'intérêt qu'ils portent à notre organisation et de leur contribution à l'accomplissement de nos fonctions de défendre les droits des enfants, d'aider à répondre à leurs besoins essentiels et de favoriser leur plein épanouissement, et attend avec intérêt leurs propositions



OIC Supply Specialist
03.04.2024

A. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Instructions aux Soumissionnaires	Exigences Particulières
<p>Lieu et Adresse exacte où les propositions doivent être déposées/envoyées</p>	<p>Les propositions techniques et les offres financières doivent être soumises à l'adresse électronique supplyguinee@unicef.org et porteront la mention :</p> <p>Appel d'Offre UNICEF – LRPS-GUI-2024-9189266- « Recrutement d'un cabinet pour conduire une ETUDES DE MARCHE FOURNISSEURS République de Guinée »</p> <p>Toute offre envoyée à une autre adresse électronique différente de supplyguinee@unicef.org ; sera considérée invalide</p>
<p>Date et heure limite de soumission des offres</p>	<p>Les propositions techniques et les offres financières doivent être soumises à l'adresse électronique supplyguinee@unicef.org au plus tard le mardi 30 avril 2024 à 12h00 (heure de Conakry). Au-delà de cette date et de cette heure il ne sera plus possible de soumettre une offre.</p>
<p>Ouverture publique des plis et procès-verbal</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui</p> <p>Vu le caractère de cet appel d'offre il n'y aura pas d'ouverture publique des plis.</p>
<p>Demande d'information complémentaire</p>	<p>Toutes les demandes de changements, de modifications ou d'éclaircissements doivent être soumises à l'adresse électronique supplyguinee@unicef.org</p> <p>Toutes les communications concernant cet Appel à Propositions doivent faire référence à UNICEF – LRPS-GUI-2024-9189266 avant la « date limite de demande de clarifications »</p> <p>Les questions de clarifications doivent être envoyées au plus tard le 15 avril 2024</p> <p>Lorsque vous soumettez une demande de clarification, veuillez ne pas soumettre en même temps une copie de votre offre ; cela entraînera son invalidation. Seules les demandes adressées par courriel seront prises en compte et auront des réponses de la part de UNICEF.</p> <p>L'UNICEF s'efforcera de répondre rapidement aux demandes de clarification. Toute réponse tardive de sa part ne l'obligera pas à proroger la date limite</p>

	de transmission des offres, sauf si l'UNICEF estime qu'une telle prorogation est justifiée et nécessaire.
Conformité des soumissions	<p>Toute proposition qui ne répondrait pas explicitement aux exigences du présent Appel à propositions sera rejeté pour non-conformité et sans préjudice pour l'UNICEF.</p> <p>Pour faciliter l'identification et le rattachement de chaque type d'offre au dossier la première page doit comporter la précision sur la référence de l'Appel à propositions, son objet et le type d'offre comme ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bid Form (Annexe 1 – formulaire de soumission) rempli et signé <p>Première page proposition technique : « LRPS-GUI-2024-9189266- « Recrutement d'un cabinet pour conduire une ETUDES DE MARCHÉ FOURNISSEURS République de Guinée » - Proposition technique »</p> <p>Première page offre financière : « LRPS-GUI-2024-9189266- « Recrutement d'un cabinet pour conduire une ETUDES DE MARCHÉ FOURNISSEURS République de Guinée » - Offre financière ».</p>
Soumission des offres	<p>Les propositions techniques et offres financières en fichiers électroniques devront être soumis via la plateforme E-Tender dans l'enveloppe dédiée :</p> <p>AUCUNE INFORMATION SUR LES PRIX NE DOIT FIGURER DANS LA PROPOSITION TECHNIQUE.</p>
Contenu de l'offre technique	<p>L'offre technique sera composée d'un dossier administratif et d'une proposition technique.</p> <p><u>Partie A</u> : Le dossier administratif est constitué des documents suivants pour les entreprises basées en Guinée :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Certificat d'immatriculation au registre du Commerce 2- Une copie du Numéro NIF 3- Attestation de Régularité Fiscale (ARF) 4- Certificat de non-faillite 5- Attestation de régularité de la CNSS 6- Références bancaires (RIB) 7- Numéro d'inscription UNGM 8- Bilans financiers des deux dernières années (sauf pour les fournisseurs de moins de deux ans) <p>L'absence de l'un ou plusieurs des documents ci-dessus pourra entraîner le rejet automatique de l'offre.</p>

	<p>Pour les entreprises basées hors de la République de Guinée, elles doivent présenter les documents similaires en vigueur dans le pays de leur exercice (origine).</p> <p>Partie B : La proposition technique comprenant les détails énumérés à la section " Processus et méthodes d'évaluation" dans la partie des TdRs ci-dessous.</p> <p><u>L'offre technique ne doit pas contenir d'information sur les prix proposés pour la prestation. Toute information financière retrouvée dans une offre technique / administrative entrainera automatiquement son rejet.</u></p> <p>La copie légalisée des documents administratifs pourra être demandée au soumissionnaire retenu avant la signature du contrat.</p>
Contenu de l'offre financière	<p>L'offre financière doit être en HT/HTVA, en dollars américain.</p> <p>Le soumissionnaire peut ajouter tous les détails nécessaires permettant une meilleure analyse et comparaison.</p>
Modifications des soumissions	<p>Il appartient exclusivement aux soumissionnaires d'examiner soigneusement et en détail la parfaite conformité de leurs soumissions aux exigences de l'Appel à propositions, en gardant à l'esprit que d'importantes lacunes dans le cadre de la fourniture des informations requises par l'UNICEF, ou un manque de clarté dans la description des services devant être fournis, peuvent entraîner le rejet de la soumission. Le soumissionnaire assumera la responsabilité de ses propres interprétations ou conclusions erronées se rapportant aux informations fournies par l'UNICEF dans le cadre de l'Appel à propositions. Un soumissionnaire pourra retirer, remplacer ou modifier une offre déjà soumise.</p> <p>Toutes les modifications sur les offres en cas de besoin doivent être envoyées 10 jours avant la date limite de dépôt des offres. Aucun soumissionnaire ne pourra retirer, remplacer ou modifier sa soumission après la date limite de dépôt des offres</p>
Erreur dans la soumission et correction	<p>Il est attendu que les soumissionnaires examinent soigneusement leurs propositions et toutes les instructions concernant la prestation ou la proposition et de s'assurer que les montants sont corrects.</p>
Droits de l'UNICEF	<p>L'UNICEF se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute soumission, quelle qu'elle soit. L'UNICEF se réserve le droit d'annuler la procédure de l'AO et d'écartier toutes les soumissions, à un moment quelconque avant l'attribution des marchés, sans recours de responsabilité quelconque vis-à-vis du ou des soumissionnaires concernés et sans être tenu d'informer le ou les soumissionnaires affectés des raisons de sa décision.</p>

	L'UNICEF ne pourra pas être tenu responsable des dépenses que les soumissionnaires auront engagées pour préparer leurs réponses à la soumission de cette demande de propositions (DDP).
Propriété de l'UNICEF	Les demandes d'informations supplémentaires ainsi que les réponses et les offres envoyées sont considérées propriété de l'UNICEF. Tout le matériel soumis en réponse à cette DDP sera à l'UNICEF.
Langue de l'offre	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre : N/A Soumissionner dans toute autre langue que celles indiquées dans la Demande à Proposition annulera l'offre soumise.
Devise de l'offre	<input checked="" type="checkbox"/> Dollar américain <input type="checkbox"/> Autre : N/A Soumissionner dans toute autre devise que celle indiquée dans l'AO annulera l'offre soumise.
Durée de la validité des propositions de prix à compter de la date de soumission	<input checked="" type="checkbox"/> 120 jours après l'ouverture des offres Dans des circonstances exceptionnelles, l'UNICEF pourra demander au soumissionnaire de proroger la durée de validité de l'offre de prix au-delà de ce qui est indiqué dans ce document de DDP. Le soumissionnaire devra alors confirmer par écrit la prorogation sans pour autant apporter des modifications sur l'offre de prix.
Calendrier indicatif du déroulement de la présente consultation	<ul style="list-style-type: none"> • Date d'envoi de l'avis : 03 avril 2024 • Date limite de réception des questions, demandes de clarifications : 15 avril 2024 à 17h00 (heure de Conakry) • Date limite de dépôt des offres : 30 avril 2024 à 12h00 (heure de Conakry). • Notification du marché, signature du contrat : dans les 45 jours qui suivront l'ouverture des offres financières.

B. CARACTERISTIQUES DES OFFRES ET PROCESSUS DE SELECTION

Tout soumissionnaire intéressé par la présente Demande de Propositions devra fournir suffisamment d'informations dans la proposition technique visant à démontrer la conformité avec l'exigence fixée dans chaque section. Les propositions devront inclure une proposition technique et une offre financière. **AUCUNE INFORMATION SUR LES PRIX NE DOIT FIGURER DANS LA PROPOSITION TECHNIQUE sous peine d'élimination directe.**

Les caractéristiques des offres attendues ainsi que le processus de sélection sont détaillés dans les Termes de Référence (Section E)

Les documents administratifs ne feront pas l'objet de notation mais de vérification. L'absence d'un ou plusieurs documents prouvant l'existence légale ou la conformité de l'entreprise avec l'administration guinéenne peut entraîner le rejet pur et simple de l'offre du soumissionnaire.

Numéro d'immatriculation au portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (UNGM). Nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire, au minimum, aux étapes de base et de niveau 1. Pour l'inscription et les instructions sur la façon de procéder. Veuillez consulter le site UNGM : <https://www.ungm.org/Public/Pages/RegistrationProcess>

C. CONDITIONS SPECIALES DE CETTE DEMANDE DE PROPOSITIONS

a. Engagement contractuel et Pénalités de retard

Les prestataires sélectionnés ont l'obligation de mettre à la disposition de l'UNICEF le personnel dont le CV a été utilisé dans la soumission technique. Toute modification de personnes après sélection, sans l'autorisation écrite de l'UNICEF, entraînera l'annulation de fait du contrat.

Si le prestataire ne parvient pas à terminer le travail dans les délais convenus dans le contrat, des pénalités seront appliquées par l'UNICEF en déduisant 0.5% par jour de retard sur la valeur des prestations non exécutées dans les délais jusqu'à concurrence de 10% de la valeur totale du contrat. Le paiement ou la déduction de tels dommages ne dispensera pas les prestataires de ses obligations ou responsabilités relatives au contrat.

b. Calendrier des paiements

Les paiements se feront après prestations et sur la base des termes de référence publiés.

c. Termes de paiement / Rabais

Les termes de paiement standards de l'UNICEF sont de **30 jours** ouvrables après la réception de la facture accompagnée de tous les documents pertinents tel que stipulés dans le Bon de Commande/Contrat de l'UNICEF. Tout rabais doit clairement être indiqué dans le formulaire de l'offre.

d. Liquidation des dommages

Pour des retards de livraison non préalablement négociés et expressément acceptés, l'UNICEF sera habilitée à réclamer une liquidation de dommages et à déduire par jour de retard 0.5% de la valeur des articles/services conformément au Bon de Commande/Contrat, jusqu'à un maximum de 10% de la valeur de l'achat. Tout problème émanant d'une qualité inférieure ou de non-conformité aux spécifications sera évalué et résolu indépendamment. Le paiement ou la déduction de la liquidation de dommages ne libère pas le fournisseur de ses autres obligations ou engagements conformément au Bon de Commande/Contrat.

D. INFORMATIONS ET CONSIDERATIONS D'ORDRE GENERAL

a. Droit d'accepter, de rejeter les soumissions ou de les déclarer non conformes

L'UNICEF se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute soumission, de déclarer tout ou partie des soumissions non-conformes, et de rejeter toutes les soumissions à tout moment avant l'attribution du contrat, sans engager sa responsabilité ou être tenu d'informer le ou les soumissionnaires concernés des motifs de sa décision.

L'UNICEF vérifiera également si les soumissionnaires figurent sur la liste récapitulative des personnes et entités liées à des organisations terroristes de l'ONU, la liste des fournisseurs suspendus ou radiés du registre des fournisseurs de la Division des Achats du Secrétariat des Nations Unies, la liste d'exclusion de l'ONU et toute autre liste pouvant être établie ou reconnue par la politique de l'UNICEF en matière de sanction des fournisseurs, et rejettera immédiatement leurs soumissions le cas échéant.

b. Evaluation des commissionnaires retenus

Les prestataires qui seront retenus pour la signature du contrat feront l'objet d'une autre évaluation pour laquelle il lui sera demandé les états financiers certifiés de 2022 et 2023 ci-dessous :

- Le bilan
- Le compte de résultats / compte des pertes et profits
- Le compte de flux de trésorerie
- Le compte des variations des capitaux propres
- Les notes / annexes des bilans financiers si possible,

c. Garantie bancaire pour avance de démarrage

Sans objet pour cette demande de propositions

d. Droits de l'enfant et mines

Veuillez noter qu'un certain nombre de services d'achat du système des Nations Unies ont décidé de ne pas travailler avec les entreprises ou l'une quelconque de leur filiales ou succursales qui s'adonnent à des pratiques contraires aux droits définis dans la Convention relatives aux droits de l'enfant concernant la protection des enfants qui travaillent, ou qui sont impliquées dans la vente ou la fabrication de mines antipersonnel, ou de tout composant de ces mines.

e. Corruption et manœuvres frauduleuses

S'il existe des raisons irréfutables portant à croire que l'Entreprise s'est livrée à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses au cours de signature d'un Accord à long terme, de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, UNICEF Guinée peut, quinze (15) jours après le lui avoir notifié, résilier le Contrat et les dispositions des paragraphes ci-après sont applicables de plein droit.

Aux fins de ce paragraphe, les termes ci-après sont définis comme suit :

- (i) est coupable de "**corruption**" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un staff de l'UNICEF RDC au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et

- (ii) se livre à des **“manœuvres frauduleuses”** quiconque déforme ou dénature des faits afin d’influencer l’attribution ou l’exécution d’un marché de manière préjudiciable à l’UNICEF Guinée. “Manœuvres frauduleuses” comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des Soumissionnaires (avant ou après la remise de la proposition) visant à maintenir artificiellement les prix des propositions à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d’une concurrence libre et ouverte, et à priver UNICEF Guinée des avantages de cette dernière.

UNICEF Guinée rejettera une proposition d’attribution s’il est avéré que l’Attributaire proposé est coupable de corruption ou s’est livré à des manœuvres frauduleuses pour l’attribution de ce marché.

UNICEF Guinée exclura une entreprise indéfiniment ou pour une période déterminée de toute attribution de marchés sous sa responsabilité, s’il est établi à un moment quelconque, que cette Entreprise s’est livrée à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses en vue de l’obtention ou au cours de l’exécution d’un Accord à Long terme ou d’un marché sous sa responsabilité.

L’UNICEF exige de l’ensemble des soumissionnaires qui répondront à la présente demande de proposition qu’ils se conduisent de manière professionnelle, objective et impartiale et qu’ils privilégient en toutes circonstances les intérêts de l’UNICEF. Les soumissionnaires doivent strictement éviter tout conflit avec d’autres engagements ou leurs propres intérêts. Tous les soumissionnaires qui s’avèreront être en situation de **conflit d’intérêts** seront éliminés. Sans limiter la généralité de ce qui précède, les soumissionnaires et leurs sociétés affiliées seront considérés comme étant en situation de conflit d’intérêts vis-à-vis d’une ou de plusieurs parties dans le cadre de la présente procédure d’invitation à soumissionner lorsque :

- ils seront ou auront été par le passé liés à une société, ou à l’une de ses sociétés affiliées, ayant été engagée par l’UNICEF pour fournir des services au titre de la préparation de la conception, des spécifications, des termes de référence, de l’analyse/estimation des coûts et des autres documents devant être utilisés pour l’achat des biens et services dans le cadre de la présente procédure de sélection ;
- ils auront participé à la préparation et/ou à la conception du programme/projet relatif aux services demandés aux termes de la présente RFP ; ou
- ils seront considérés comme étant en situation de conflit pour tout autre motif qui pourra être retenu par l’UNICEF ou à sa seule et entière discrétion.

Les soumissions déposées par deux (2) soumissionnaires ou plus seront toutes rejetées par l’UNICEF dans les cas suivants :

- s’ils ont au moins un associé, administrateur ou actionnaire dominant en commun ;
- si l’un d’entre eux reçoit ou a reçu de l’autre ou des autres une quelconque subvention directe ou indirecte ;
- s’ils possèdent le même représentant légal aux fins de la présente RFP ;

- s'il existe entre eux une relation qui, directement ou par l'intermédiaire de tiers communs, leur permet d'avoir accès à des informations ou d'influer sur la soumission d'un autre soumissionnaire dans le cadre de la présente procédure de RFP ;
- s'ils sont les sous-traitants de leurs soumissions respectives, ou si le sous-traitant d'une soumission dépose également une autre soumission en son nom et en tant que soumissionnaire principal ;
- si un expert proposé pour faire partie de l'équipe d'un soumissionnaire participe à plusieurs soumissions dans le cadre de la présente RFP. La présente condition ne s'applique pas aux sous-traitants inclus dans plusieurs soumissions.

En cas d'incertitude concernant l'interprétation d'une situation susceptible de constituer un conflit d'intérêts, les soumissionnaires devront en informer et/ ou solliciter l'avis de l'UNICEF.

Les soumissionnaires doivent indiquer dans leurs soumissions les informations suivantes :

- s'ils sont les propriétaires, copropriétaires, dirigeants, administrateurs, actionnaires dominants de tout partenaire de réalisation recevant des services dans le cadre de la présente RFP ou si leur personnel clé fait partie de la famille d'un fonctionnaire de l'UNICEF exerçant des responsabilités dans les fonctions d'achat et/ou le gouvernement du pays concerné ; et
- les autres situations susceptibles de donner lieu, réellement ou en apparence, à un conflit d'intérêts, une collusion ou des pratiques déloyales.

La non-divulgaration de telles informations pourra entraîner le rejet de la ou des soumissions concernées.

Clause de Protection Contre Exploitation et Abus Sexuel (PEAS ou PSEA) pour les fournisseurs et prestataires

Pour dossiers appels d'offres et appels à propositions

Le soumissionnaire déclare et garantit qu'il a pris et prendra toutes les mesures appropriées pour prévenir l'exploitation ou les abus sexuels par son personnel, y compris ses employés ou toute personne engagée par son entreprise pour fournir des biens et/ou services au titre du bon de commande ou contrat qui lui sera attribué par UNICEF.

À ces fins, l'activité sexuelle avec toute personne âgée de moins de 18 ans, indépendamment de toute loi relative au consentement, constituera l'exploitation et l'abus sexuels de cette personne.

En outre, Le soumissionnaire déclare et garantit qu'il a pris et prendra toutes les mesures appropriées pour interdire à son personnel ou à toute personne engagée par son entreprise d'échanger de l'argent, des biens, des services ou d'autres choses de valeur contre des faveurs ou des activités sexuelles, ou de se livrer à des activités sexuelles qui exploitent ou dégradent toute personne.

Cette disposition constitue une condition essentielle pour exécution d'un bon de commande ou contrat pour UNICEF et toute violation de cette déclaration et garantie autorisera l'UNICEF à résilier immédiatement le bon de commande ou contrat après notification au fournisseur/prestataire, sans

aucune responsabilité pour les frais de résiliation ou toute autre responsabilité de quelque nature que ce soit.

E. TERMES DE REFERENCE (TDRs)

Titre	Etude de marché Fournisseurs en République de Guinée
Objectifs	Identification de prestataires fiables pour conduire une étude de marché en République de Guinée
Lieu	République de Guinée
Durée	Soixante dix (70 jours)
Date de début/Fin	01 Juillet – 15 Septembre 2024
Type de contrat	Institutionnel
Rapporter au	Supply Specialist

Section	Contenu
Contexte	<p>L'UNICEF est l'agence des Nations Unies chargée de plaider en faveur de la protection des droits des enfants, de les aider à répondre à leurs besoins fondamentaux et d'augmenter leurs possibilités d'atteindre leur plein potentiel. L'UNICEF promeut l'égalité de genre dans l'ensemble de ses programmes et milieux de travail à travers son plan d'action pour l'égalité de genres (2022-2025). De plus, l'organisation a une politique de prévention et réponse contre l'exploitation, les abus sexuels et le harcèlement. Au cours des trois dernières années, en raison de l'expansion continue des programmes et de l'initiative de localisation, la demande de fournitures, des équipements et de services achetés localement a sensiblement augmenté pour répondre aux besoins croissants de l'organisation au sein de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (WCAR). Les conséquences de la pandémie de COVID-19, qui ont perturbé la chaîne d'approvisionnement partout à travers le monde, ont également rendu l'approvisionnement local encore plus pertinent.</p> <p>En outre, il y a eu une croissance significative des commodités dans les secteurs des fournitures et des services, pouvant s'acheter sur les marchés locaux. Cette croissance a offert de nouvelles opportunités à l'UNICEF pour acquérir des produits et de services professionnels et de qualité à des prix compétitifs.</p> <p>Aussi, une étude de marché sur la République de Guinée a été proposée pour pré-qualifier des fournisseurs potentiels auprès desquels l'UNICEF pourrait s'approvisionner en intrants et services stratégiques. La préférence serait de s'approvisionner directement auprès de fabricants locaux et de leurs représentants autorisés et/ou revendeurs.</p>

Par conséquent, dans la mesure du possible, l'UNICEF s'efforcera d'obtenir des offres compétitives de la part des fournisseurs suivants :

(a) premièrement, auprès des fabricants de biens requis ou, dans le cas de services, du prestataire de services.

(b) deuxièmement, et compte tenu du fait que les fabricants ne sont pas toujours libres de traiter directement avec l'UNICEF en raison de l'existence d'accords de distribution géographique juridiquement contraignants avec des tiers, auprès des distributeurs agréés des biens/services d'un fabricant.

(c) troisièmement, auprès des grossistes ou commerçants, dans l'hypothèse où ni le fabricant ni les distributeurs agréés ne sont intéressés à vendre à l'UNICEF.

L'UNICEF fait affaire avec des fournisseurs qualifiés qui doivent répondre à des exigences techniques et financières et, dans certains cas, à des critères de certification sectoriels spécifiques, par exemple la Certification ISO 9001, etc.

Objectives, but de l'étude et résultats attendus.

1.1 Objectif :

L'objectif de la consultation est de mener une étude complète de marché et de développer une base de données de fournisseurs. Ces deux produits constitueront les fondations de l'engagement stratégique de l'UNICEF sur le marché local en Guinée.

L'étude de marché permettra un changement stratégique visant à développer des accords à long terme pour les biens et services destinés à être utilisés dans la programmation et les interventions d'urgence. En outre, l'identification des biens et services disponibles aidera également le bureau de l'UNICEF en Guinée à mieux définir ses besoins et à développer des stratégies d'approvisionnement appropriées pour la livraison des biens aux bénéficiaires.

En outre, l'établissement d'une base de données de fournisseurs, pouvant être maintenue et mise à jour par le bureau, permettra de pré-qualifier des fournisseurs pour les initiatives d'approvisionnement locales.

1.2 Principales catégories d'approvisionnement :

L'analyse des catégories d'approvisionnement est basée sur les produits et services acquis au cours des deux (2) dernières années, ainsi que sur les besoins pour les années à venir. Vous trouverez ci-dessous une liste, non exhaustive, de produits et services :

1. Produits de base :

- Fournitures pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) : appareils de forage, groupes électrogènes et pièces de rechange, pompes manuelles et pompes submersibles et pièces de rechange, pompes centrifuges avec tuyaux, pompes solaires submersibles et accessoires, tuyaux UPVC, boîtiers et raccords, tuyaux en acier, tuyaux GI, réservoirs de stockage d'eau (différentes capacités), produits chimiques de traitement de l'eau, jerrycans pliables et rigides (10 litres et 20

litres), seaux en plastique (20 litres), hygiène et assainissement (fournitures, telles que savons en barre, brosse à dents et pâte, les serviettes).

- Fournitures scolaires : fournitures de classe, kits et équipements pédagogiques (tableaux noirs, craies, papeterie, cahiers d'exercices, stylos à bille et autres articles de papeterie), mobilier scolaire (bancs, bureaux, chaises, armoires...) kits de loisirs (matériel de sport et de loisirs d'intérieur /équipement) et d'autres matériels d'apprentissage.
- Fournitures de secours : tentes, secours d'urgence et articles ménagers (bâches, bâches en plastique, couvertures textiles (polaire et laine), matelas de couchage, ustensiles de cuisine, etc.), matériel d'habillement, bâches de toiture, conteneurs et poches de stockage, kits d'hygiène (vêtements pour femmes, sous-vêtements, soutien-gorge, pagne etc.), rangements mobiles.
- Impression et Promotion : impression (y compris l'impression offset et l'impression numérique) de supports de publication, brochures, affiches, banderoles, autocollants, dépliants, panneaux d'affichage, signalétique, rapports, livrets d'inscription, livrets, T-shirts, casquettes, marques de poignet, stands d'exposition, etc.
- Fournitures et services informatiques et de communication : accessoires informatiques et périphériques associés (ordinateurs, projecteurs LCD, VCD/VCR/DVD, caméras, etc.), équipements de communication, équipements de caméra, etc.
- Autres fournitures diverses (matériel/équipement de sport et de loisirs en salle), régulateurs de tension, renforcement de la sécurité, détecteurs de métaux, appareils à rayons X, caméras de vidéosurveillance, porte numérique, équipement de premiers secours, équipement solaire et systèmes électriques – classeurs, climatiseurs (installation et maintenance), machines, outils. Matériel de transport (véhicules, motos, vélos etc.).

2. Services institutionnels.

- Services logistiques : transport, dédouanement, expédition et entreposage/stockage, assurance qualité y compris inspection avant et après livraison, inspection par un tiers, location de voitures.
- Services de construction : travaux de forage et de construction ; Bureaux d'ingénierie (conception et supervision).

	<ul style="list-style-type: none"> - Services de transfert de fonds : évaluation des institutions financières, des réseaux mobiles, des institutions de microfinance et autres 3PL associés. - Autres services de communication : conception graphique, services de photographie et de vidéo, services audio et services, conception, développement et maintenance de sites Web, rédaction, édition, conception et mise en page, agences de publicité pour soutenir les événements et les campagnes, services de planification et de gestion d'événements, interprétation et traduction. - Surveillance par des tiers, contrôles ponctuels, audits et micro-évaluation. - Dépannage et maintenance des dispositifs médicaux (usines d'oxygène, tuyauteries...) - Autres (Restauration, service de sécurité et de nettoyage etc.).
<p>Étendue des travaux.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le cabinet de consultants mènera une étude de marché indépendante, basée sur sa propre méthodologie et évaluera le marché actuel guinéen pour chacune des catégories d'intrants et de services listés ci-dessus. En outre, le cabinet demandera aux prestataires de fournir les documents légaux relatifs à son entreprise et évaluera les informations fournies par le prestataire, telles que l'enregistrement, les domaines d'activité et les capacités, les qualifications, la source des marchandises et la disponibilité des produits. Il vérifiera aussi les références, les états financiers, la capacité de production, le système de contrôle de la qualité, etc. 2. En outre, le cabinet examinera la base de données existante de l'UNICEF Guinée pour déterminer si les sociétés enregistrées sont toujours sur le marché et continuent d'opérer dans le même secteur d'activités pour lequel elles sont enregistrées. Il est prévu qu'un examen similaire soit mené pour les fournisseurs existants, dans les catégories ciblées par les termes de référence. 3. Le cabinet évaluera également l'état du marché local en recherchant des fournisseurs via des institutions comme le ministère du Commerce, la Chambre de commerce, l'APIP (agence de promotion des investissements privés), les agences des Nations unies et les organisations internationales, les ONG et les annuaires, etc. 4. Sur la base de cette évaluation, le cabinet présélectionnera les fournisseurs et prestataires de services/travaux potentiels pour chaque catégorie d'intrants et de services. 5. Le cabinet procédera à une vérification physique des locaux/entrepôts de chaque fournisseur enregistré dans la liste de fournisseurs de l'UNICEF et du fournisseur présélectionné en utilisant le format de l'annexe C. Le processus d'évaluation couvrira la capacité technique, opérationnelle et financière du fournisseur conformément aux directives administratives de l'UNICEF et selon l'annexe D. 6. Lors de la vérification physique, les informations suivantes devront être recueillies : <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la capacité de production et opérationnelle • Vérifier la disponibilité du certificat ISO 9000, de la certification de gestion environnementale, c'est-à-dire ISO14001 et ISO 9001 2015, du système de

gestion de la qualité ISO 13485, ou équivalent, et de la date d'attribution. Les informations sur toute autre norme ISO disponible doivent être fournies.

- Vérifier les normes internationales utilisées par le fabricant
- Vérifier comment la cellule de contrôle qualité est structurée

7. Le cabinet recueillera toutes les informations pertinentes sur les fabricants/commerçants présélectionnés, les informations sur les fournisseurs/entrepreneurs, au minimum, elles devraient inclure les éléments suivants :

- Concept commercial
- Profil de l'entreprise (y compris toutes les pièces justificatives telles que le certificat de registre, un bref historique de l'entreprise, les principaux clients, etc.)
- Capacité de gestion
- Capacité de production et opérationnelle
- Délai de livraison
- Niveaux de stock (quels articles sont stockés et où)
- Fabricant, commerçant ou distributeur
- Si distributeur, revendeur agréé pour quel fabricant, exclusivité sur les zones de marché
- Si fabricant, distributeurs dans le pays/la région
- Flux de processus pour la réception des commandes
- Capacité de marketing, ressources suffisantes pour les contacts clients
- Profil financier (chiffre d'affaires, résultat opérationnel)
- Site Web, informations techniques disponibles dans la page Web
- Service après-vente, capacité et éventuelles représentations de service dans les pays voisins
- Locaux (bureau, entrepôt)
- Expérience en logistique et exportation
- Contrats récents (y compris les valeurs, le délai de livraison et le client)
- Garanties de sécurité environnementale, sociale et niveau de durabilité acquis par le fournisseur tout au long de ses opérations et processus de fabrication (chaque fournisseur/fabricant remplit dûment le questionnaire ci-joint)

8. Le Cabinet évaluera les critères spécifiques d'intégration de la dimensions genre des potentiels fournisseurs. Quelques critères spécifiques genres sont :

- Egalité des genres et autonomisations des femmes : Les prestataires sont encouragés à démontrer des politiques internes favorisant l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, notamment en assurant la représentation équitable des femmes aux postes de direction. Les entreprises ayant des programmes de mentorat ciblés pour la promotion des femmes et des objectifs de promotion interne équilibrés seront considérées.

- Inclusion et diversité : Les prestataires sont encouragés à adopter des pratiques de recrutement et de promotion favorisant l'inclusion et la diversité, en mettant en œuvre des politiques non discriminatoires. Les entreprises favorisant l'embauche de personnes de divers horizons culturels, ethniques, et socio-économiques, et soutenant des programmes de formation pour des groupes sous-représentés, seront privilégiées.

- Conditions de travail équitables : Les prestataires doivent garantir des conditions de travail équitables pour tous les employé.es, en mettant l'accent sur la rémunération juste et l'accès aux opportunités de développement professionnel. Les entreprises qui offrent des avantages sociaux équitables, des programmes de formation continue et qui assurent la parité salariale entre les genres seront favorisées si elles ont des performances techniques recherchées.

- Soutien aux entrepreneurs féminins : Les entreprises qui soutiennent activement des fournisseurs appartenant à des femmes et qui mettent en place des mesures spécifiques pour favoriser leur croissance seront privilégiées.

- Respect de l'environnement : Les prestataires sélectionnés doivent démontrer un engagement envers la préservation de l'environnement en intégrant des éléments spécifiques liés à la durabilité des matières premières utilisées. La préférence sera accordée aux prestataires qui utilisent des matières premières biodégradables lorsque cela est possible, ou qui font usage de matières non polluantes et respectueuses de l'environnement.

Ce critère vise à encourager l'adoption de pratiques écoresponsables tout au long du cycle de vie des produits fournis, de la production à la fin de leur utilisation.

Ces critères spécifiques visent à créer un environnement d'approvisionnement qui encourage activement l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes, l'inclusion et la diversité, contribuant ainsi à des pratiques durables et socialement responsables.

9. Le Cabinet évaluera les fournisseurs relativement aux dispositions et mesures appropriées mises en place **pour la prévention et réponse contre l'exploitation, les abus et harcèlement sexuels** commis par son personnel ou personnels associés.

Les éléments suivants seront pris en compte :

Au titre de la prévention :

- la présence d'une politique de prévention contre l'exploitation, les abus et harcèlement sexuels connue du personnel et largement diffusé en interne ;

-l'existence d'un code de conduite signé par le personnel avec une clause s'engageant à lutter contre l'exploitation, les abus et harcèlement sexuels et à signaler les cas ;

-au niveau des ressources humaines, un mécanisme de vérification des antécédents du personnel (casier judiciaire...) avant le recrutement ;

-un plan de renforcement de capacités du personnel sur la prévention contre l'exploitation, les abus et harcèlement sexuels ;

	<p>Au titre de la réponse :</p> <ul style="list-style-type: none"> -un mécanisme de signalement interne sur et confidentiel avec un système de référencement des survivants vers les services compétents pour la prise en charge ; -un mécanisme d'examen des signalements et un système de référencement vers les services compétents pour l'investigation. <p>10 . Sur la base des résultats des visites des fournisseurs et des rapports d'inspection, le cabinet évaluera chaque fournisseur et prestataire de services/travaux, documentera les résultats et fera des recommandations sur les fournisseurs pré-qualifiés par catégorie de produits et emplacement. L'évaluation sera basée sur les critères convenus et validés par l'UNICEF.</p> <p>11 . Le cabinet pourra éventuellement présenter les résultats de l'enquête au Comité d'examen des contrats de l'UNICEF et obtenir ses commentaires et son appréciation.</p> <p>12 1 . Le cabinet préparera une liste documentée des fournisseurs et prestataires de services/travaux pré-qualifiés par catégorie. Une liste des fournisseurs rejetés avec des justifications devra également être soumise.</p> <p>13 . Le cabinet développera une base de données interactive, facilement consultable, avec des informations complètes sur les fournisseurs (par exemple nom, adresse, personne de contact, numéro de contact, catégorie de fourniture/service, principaux articles traités, référence de commande précédente de l'UNICEF, etc.). La base de données des fournisseurs sera la propriété de l'UNICEF qui disposera de tous les droits d'auteur. Elle ne sera partagée avec aucune autre institution, sans l'autorisation écrite de l'UNICEF.</p> <p>14 . L'UNICEF dispose actuellement dans chaque pays d'une base de données d'anciens fournisseurs résultant d'études de marché antérieures. La proposition du cabinet devra en tenir compte, valider les fournisseurs listés dans cette ancienne base de données et supprimer ceux qui ne sont plus valables. Les nouveaux fournisseurs y seront intégrés par suite des résultats de la nouvelle étude de marché.</p> <p>15 . Le cabinet préparera un rapport final contenant la méthodologie, les principales conclusions et les recommandations de l'étude de marché.</p> <p>16 . Le cabinet fournira à l'UNICEF toutes les données brutes de l'étude de marché, le rapport d'analyse des données, y compris les formulaires des profils des fournisseurs. Ces données seront la propriété de l'UNICEF. Tous ces documents seront numérisés, archivés de manière structurée (Ex. : Dossier Catégorie / Pays / Fournisseur) et remis à l'UNICEF.</p>
<p>Livrables attendus et exigences en matière de rapports.</p>	<p>Au cours d'une réunion virtuelle, le cabinet présentera à l'équipe du bureau de pays de l'UNICEF- Guinée, comment il entend procéder à l'évaluation du marché (méthodologie, calendrier, plan de déploiement, critères d'évaluation des fournisseurs intégrant ceux du genre et de la politique de prévention et réponse contre l'exploitation, les abus et harcèlement sexuels, assurance qualité, ...). Le résultat de cette réunion constituera la base du rapport initial.</p> <p>Un rapport initial sera soumis au plus tard 1 semaine après la réunion initiale mentionnée ci-dessus. Ce rapport initial devra être validé par le bureau de l'UNICEF Guinée.</p>

Des rapports d'avancement mensuels (10 pg. Max), ciblé, et présentant l'avancement de l'enquête seront fournis.

Un rapport final contenant la méthodologie, la stratégie d'approvisionnement, les principales conclusions et recommandations de l'étude de marché seront présentées. Une liste des fournisseurs recommandés et rejetés devra également être soumise.

- Une librairie numérique, regroupant toutes les données liées à l'enquête :

- Une version électronique (dans un tableau Excel) des fournisseurs présélectionnés pour les catégories de fournitures et de services identifiées ci-dessus sur la base des tâches accomplies dans le cadre des tâches n°7 ci-dessus.
- Les formulaires de profil de fournisseur complétés par pays.
- Les rapports d'inspection des fournisseurs complétés par pays.
- Le questionnaire Développement Durable dûment rempli par chaque fournisseur/fabricant et par pays.

N.B. Le soumissionnaire est tenu d'ajouter un échéancier pour chaque livrable lors de l'exécution du contrat.

Livrables.	La durée prévue de la tâche.	Date limite de paiement.	Horaire du paiement.
Proposition méthodologique détaillée et rapport initial soumis pour validation.	A proposer par le cabinet.	15 jours après signature.	20 % des honoraires de consultation.
Exercice d'évaluation de l'étude de marché	A proposer par le cabinet.	Après validation des résultats intermédiaires de l'évaluation de l'étude de marché.	40 % après soumission et validation des livrables.
Analyse et validation du rapport final et de la base de données de l'étude de marché.	A proposer par le cabinet.	Après approbation des résultats de l'évaluation de l'étude de marché.	40 % après soumission et validation des livrables.

	IMPORTANT:
Compétences, connaissances techniques et expérience souhaitées.	<p>Qualifications, compétences et expériences professionnelles :</p> <p>Expérience d'un minimum de cinq ans au niveau national et international en gestion de la chaîne d'approvisionnement.</p> <p>Les membres de l'équipe principale doivent avoir au moins cinq (5) années d'expérience pertinente et doivent être titulaires d'un diplôme universitaire supérieur en gestion de la chaîne d'approvisionnement, en achats ou dans un domaine technique connexe.</p> <p>Capacité à constituer une équipe maîtrisant parfaitement le français et l'anglais.</p> <p>Cinq années d'expérience professionnelle, à des niveaux de responsabilité de plus en plus élevés, aux niveaux national et international dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement, l'administration des affaires et le marketing. Expérience avérée lors de missions similaires est requise. Une expérience dans des études de marché pour l'UNICEF ou des agences des Nations Unies serait un atout.</p> <p>Connaissance approfondie des études de marché, de l'évaluation des fournisseurs, des achats et de l'analyse des documents financiers.</p> <p>Capacité avérée à conceptualiser, développer, planifier et gérer des études de marché et des projets similaires.</p> <p>Bonnes compétences en analyse, en négociation et en communication.</p> <p>Capacité démontrée à travailler de manière indépendante dans un environnement multiculturel et à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces avec et en dehors de l'UNICEF.</p> <p>Excellentes compétences informatiques (MS Office, notamment Word et Excel, etc.).</p>
Lieu	<p>Le soumissionnaire retenu devra mener l'étude de marché dans les endroits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A Conakry, Kankan Nzérékoré et Labé. <p>Veillez noter que l'UNICEF ne fournira pas d'espace de bureau pour ce travail. Le soumissionnaire sera responsable d'organiser tous les arrangements logistiques.</p>
Durée	La mission devrait être achevée dans un délai de soixante-dix (70) jours calendaires.
Exigences/ Conditions	<p>Le cabinet travaillera sous la supervision du responsable des approvisionnements du bureau de l'UNICEF Guinée.</p> <p>Conditions Générales : Procédures et Logistique</p> <p>Le prestataire de services sélectionné sera régi et soumis aux conditions générales de l'UNICEF pour les contrats institutionnels.</p>

- Déplacement : les frais de déplacement, l'indemnité journalière de subsistance et les frais de logement seront à la charge de l'entrepreneur et, par conséquent, les coûts, le cas échéant, doivent être inclus dans la demande de proposition.
- Installations : le cabinet devra organiser la mise à disposition d'ordinateurs portables et d'autres accessoires/installations qui seront nécessaires pendant la période de conseil pour effectuer le travail de manière efficace et efficiente.
- Le cabinet sous contrat devra recruter ou rechercher et gérer toutes les ressources humaines (sous l'approbation de l'UNICEF), les fournitures de bureau, la logistique et autres fonctions nécessaires à la réussite de l'étude de marché.
- L'UNICEF peut demander à tout moment le remplacement de tout personnel affecté par l'entreprise ou le consultant dans le cadre du contrat. Une telle demande de la part de l'UNICEF ne sera pas considérée comme une résiliation du contrat. La société devra, à ses frais, remplacer cette personne sans délai.
- Conformément à la politique de l'UNICEF, le paiement est effectué en fonction des livrables approuvés. Aucun paiement anticipé ne sera autorisé.

**Annexe A-
Critères
d'évaluation
n technique
et points
relatifs.**

Critères d'évaluation des services de conseil en études de marché.

Critères techniques	Description des sous-critères techniques	Point maximum
Réponse globale	Compréhension générale des termes de référence et exhaustivité de la réponse.	5
	Concordance globale entre les exigences des TDR et la proposition.	10
	Total	15
Méthodologie	Actions à entreprendre par le cabinet	10
	Qualité de la proposition : Planification et programmation de la réalisation de l'étude de marché. Un calendrier pour chaque livrable pendant l'exécution du contrat et un plan de déploiement du personnel.	15
	Total	25

Entreprise et personnel clé	Capacité de l'entreprise : • Eventail et étendue de l'expérience dans des contrats similaires. • Capacité financière.	10
	Licences commerciales - Licence commerciale valide, certification de paiement/dédouanement des taxes.	5
	Références clients. Une liste de trois (3) clients dans des services similaires liés à la gestion de la chaîne d'approvisionnement	5
	Personnels clés affectés à cette étude de marché : nombre d'employés et leur expérience et qualifications pertinentes.	10
	Total	30
Nombre maximum de points	Grant Total.	70
	Points attribués pour l'évaluation financière	30
Points totaux		100
	Pondération pour la proposition technique.	70 points
	Pondération pour la proposition financière.	30 points
	La note minimale pour la préqualification est fixée à 50 points sur 70, seuls les soumissionnaires dont l'offre technique a obtenu une technique 50 points sur 70 seront déclarés pré-qualifiés et considérés pour la suite du processus de sélection.	50
SEULES LES PROPOSITIONS TECHNIQUES QUI REÇOIVENT UN MINIMUM DE (50) POINTS SERONT ELIGIBLES A LA PROCHAINE ETAPE D'EVALUATION.		
Veillez noter :		
a) Outre les critères ci-dessus, l'exhaustivité et la qualité des propositions ainsi que l'adéquation des institutions seront évaluées par rapport aux termes de référence spécifiques.		
b) Les références de chaque soumissionnaire seront vérifiées et l'UNICEF prendra également en compte tous les dossiers disponibles concernant les missions précédentes avec l'organisation, le cas échéant.		

c) Ce n'est qu'à ce stade que la proposition financière sera examinée. Le prix/coût de chacune des propositions techniquement conformes sera examiné selon la même méthodologie. Les soumissionnaires doivent s'assurer que toutes les informations sur les prix sont fournies conformément à la proposition financière.

d) La sélection de la proposition la plus favorisée sera basée sur sa valeur globale pour l'UNICEF, en tenant compte à la fois du mérite technique intégrant les critères de genre, d'équité, d'inclusion, **la capacité et détermination du partenaire à prévenir l'exploitation, les abus et harcèlements sexuels au sein de sa structure** et du prix.

Documents requis pour la proposition.

1. Proposition technique pour l'étude de marché, y compris le plan de travail, le nombre d'employés et la méthodologie (en particulier, comment identifier des entreprises supplémentaires afin d'élargir le nombre d'entreprises potentielles pouvant être incluses dans la liste de sources de l'UNICEF et pour l'évaluation financière des entreprises potentielles).
2. Liste comprenant les noms du personnel pour cette étude de marché avec le curriculum vitae de chaque personnel (indiquant les qualifications, les certifications et les expériences de travail)
3. Formulaire de profil de l'entreprise
4. Expérience passée/enquête/étude – travail similaire avec des lettres de références/recommandations de clients (au moins trois) et un échantillon d'enquête passée.
5. Liste du personnel de l'entreprise et structure du personnel/organigramme
6. Propriétés et installations et rapport financier de la société
7. Preuve/Déclaration d'établissement de l'entreprise/Certificats d'enregistrement de l'entreprise.
8. **Offre financière** : Une (1) copie de la proposition financière doit être soumise dans une enveloppe scellée séparée. L'enveloppe scellée contenant la proposition financière doit porter le nom du proposant. Les informations sur les prix ne doivent apparaître dans aucune autre partie de la proposition technique.

Annex B-Financial Proposal.

Doit être soumis dans un courriel séparé ou dans une enveloppe scellée séparée. Répartition des coûts par composante de coût et par pays (il s'agit d'un exemple de format uniquement).

Nom	Description du rôle/activité	Nombre d'employés	Durée totale d'engagement	Montant estimé en dollars américains

				ains (\$ US)
I. Services du personnel				
Total des frais				Dollars américains (\$ US)
II. Dépenses personnelles				
Coûts du voyage				
Indemnité journalière				
Communication				
La reproduction				
Location d'équipement				
Tout autre (préciser)				
III. Autres coûts connexes				

[Name and Signature of the Service Provider's]
[Authorized Person]
[Designation]

Evaluation financière :

Seules les offres financières relatives aux offres techniques ayant obtenu une note de 50 points sur 70 seront ouvertes et prises en considération. Les offres financières ouvertes seront analysées pour vérification de leur conformité aux termes de références et aux règles financières de l'UNICEF et ensuite comparées. L'offre

financière la moins chère obtiendra la note maximale de 30 points et toutes les autres propositions de prix recevront des points en proportion inverse du prix le plus bas. La note financière de chaque offre sera déterminée de la manière suivante. Le nombre total de points attribués pour l'élément de prix est de 30. Le nombre maximum de points sera attribué à la proposition de prix la plus basse reçue et obtenant le seuil minimum de points lors de l'évaluation technique. Toutes les autres propositions de prix recevront des points en proportion inverse du prix le plus bas.

Eg :

$$Note\ financière = \frac{Montant\ offre\ la\ plus\ basse}{Montant\ offre\ considérée} \times 30$$

La proposition obtenant la note globale la plus élevée après addition des notes des propositions techniques et financières est la proposition qui offre le meilleur rapport qualité-prix. Tous les prix/tarifs indiqués doivent être hors taxes, car l'UNICEF est une organisation exonérée d'impôt.

ANNEXES:

- A. Technical Evaluation Criteria and Relative Points.
- B. Proposition financière.
- C. Formulaire d'inspection des fournisseurs.
- D. Formulaire d'évaluation administrative des fournisseurs.

Merci de signer et de cacheter avec la mention "lu et approuvé"

Nom du Représentant de l'Entreprise

Date

Nom de l'Entreprise

Cachet de l'Entreprise

ANNEXES :

Annexe A-Critères d'évaluation technique et points relatifs.

Annexe A-Critères d'évaluation technique et points relatifs.	Critères d'évaluation des services de conseil en études de marché.		
	Critères techniques	Description des sous-critères techniques.	Point maximum
	Réponse globale	Compréhension générale des termes de référence et exhaustivité de la réponse.	5
		Concordance globale entre les exigences des TDR et la proposition.	10
		Total	15
	Méthodologie	Actions à entreprendre par le cabinet	10
		Qualité de la proposition : Planification et programmation de la réalisation de l'étude de marché. Un calendrier pour chaque livrable pendant l'exécution du contrat et un plan de déploiement du personnel.	15
		Total	25
	Entreprise et personnel clé	Capacité de l'entreprise : • Eventail et étendue de l'expérience dans des contrats similaires. • Capacité financière.	10
		Licences commerciales - Licence commerciale valide, certification de paiement/dédouanement des taxes.	5
		Références clients. Une liste de trois (3) clients dans des services similaires liés à la gestion de la chaîne d'approvisionnement	5
		Personnels clés affectés à cette étude de marché : nombre	10

	d'employés et leur expérience et qualifications pertinentes.	
	Total	30
Nombre maximum de points.	Grant Total.	70
	Points attribués pour l'évaluation financière	30
Points totaux.		100
	Pondération pour la proposition technique. Pondération pour la proposition financière.	70 points 30 points
	La note minimale pour la préqualification est fixée à 50 points sur 70, seuls les soumissionnaires dont l'offre technique a obtenu une technique 50 points sur 70 seront déclarés pré-qualifiés et considérés pour la suite du processus de sélection.	50

SEULES LES PROPOSITIONS TECHNIQUES QUI REÇOIVENT UN MINIMUM DE (50) POINTS SERONT ELIGIBLES A LA PROCHAINE ETAPE D'EVALUATION.

Veillez noter :

- a) Outre les critères ci-dessus, l'exhaustivité et la qualité des propositions ainsi que l'adéquation des institutions seront évaluées par rapport aux termes de référence spécifiques.
- b) Les références de chaque soumissionnaire seront vérifiées et l'UNICEF prendra également en compte tous les dossiers disponibles concernant les missions précédentes avec l'organisation, le cas échéant.
- c) Ce n'est qu'à ce stade que la proposition financière sera examinée. Le prix/coût de chacune des propositions techniquement conformes sera examiné selon la même méthodologie. Les soumissionnaires doivent s'assurer que toutes les informations sur les prix sont fournies conformément à la proposition financière.
- d) La sélection de la proposition la plus favorisée sera basée sur sa valeur globale pour l'UNICEF, en tenant compte à la fois du mérite technique intégrant les critères de genre, d'équité, d'inclusion, **la capacité et détermination du partenaire à prévenir l'exploitation, les abus et harcèlements sexuels au sein de sa structure** et du prix.

ANNEX B - Cadre de proposition financière- LRPS-GUI-2024- 9189266- « Recrutement d'un cabinet pour conduire une ETUDES DE MARCHE FOURNISSEURS République de Guinée »

Répartition des coûts par composante de coût (il s'agit d'un exemple de format uniquement). Le soumissionnaire devra ajouter autant de lignes que nécessaire pour parfaire son offre.

NOM	Description du rôle/activité	Nombre d'employés	Durée totale d'engagement	Montant estimé en dollars américains (\$ US)
I. Services du personnel				
II. Dépenses personnelles				
Côûts du voyage				
Indemnité journalière				
Communication				
la reproduction				
Location d'équipement				
Tout autre (préciser)				
III. Autres coûts connexes				
				<i>[Name and Signature du prestataire de service]</i>
				<i>[Personne autorisée]</i>
				<i>[Désignation]</i>

**LRPS-GUI-2024- 9189266- « Recrutement d'un cabinet pour conduire une ETUDES DE MARCHÉ FOURNISSEURS
République de Guinée »**

RAPPORT DE LA VISITE PHYSIQUE		BUREAU PAYS	
Nom de l'entreprise:	UNGM number:	Ville	
Catégorie de Produits/Services :		Date de la visite	
Informations générales	A = BON/OUI	B = MOYEN	C = FAIBLE/NON
L'entreprise se trouve a l'adresse enregistrée auprès des autorités locales			
Aucun enfant vu sur les lieux			
Qualité des lieux (propres, confortables, etc.)			
Qualité du mobilier de bureau			
Qualité du matériel informatique (récents, entretenus, etc.)			
Eclairage suffisant			
Ventilation suffisantes			
Condition d'hygiène satisfaisante			
Condition de travail des employés			
Environnement physique du travail respectant le genre et l'inclusion			
Présence d'affiches/messages de sensibilisation qui rappellent l'engagement de la structure contre l'exploitation, les abus et harcèlement sexuels			
Sûreté et sécurité			
Des extincteurs sont disponibles et fonctionnent			
Il existe des sorties de secours			
Formation des ouvriers en cas d'urgence			
Existence et suivi des règles de sécurité			
Utilisation des outils de protection par les ouvriers (lunettes, casque, bottes, etc)			
Existence des sanitaires séparés par sexe			
Présence d'un système de signalement (boîtes à idées/suggestions/ plaintes) et/ou rappel des contacts (numéro/email) pour le signalement de cas			
Entrepôts (si applicable)			
Condition des lieux			
Sécurisation des lieux			
Condition de stockage			
Système de gestion des stocks			
Distance avec les entrepôts UNICEF			

Qualite			
Qualite des echantillons presentes			
Gestion des dechets			
Reglement interieur disponible aux employes			
Production			
Etat des equipements/machines			
Nombre d'equipements suffisants pour repondre aux besoins UNICEF			
APPRECIATION GLOBALE (A, B, C)			
A = ACCEPTABLE =====> EST PRE-QUALIFIE			
B = ACCEPTABLE SOUS CONDITION =====> PRE-QUALIFIE SOUS RESERVE D AMELIORATION DE CERTAINS POINTS			
C = INSUFFISANT =====> PAS RECOMMANDE			
<u>Visite effectuee par:</u>		<u>Recommandation validee</u>	
Nom and signature	Nom and signature	Nom et signature	

**LRPS-GUI-2024- 9189266- « Recrutement d'un cabinet pour conduire une ETUDES DE MARCHÉ FOURNISSEURS
République de Guinée »**

CHECK LIST - EVALUATION DES FOURNISSEURS		BUREAU PAYS			
Nom de l'entreprise				Ville	
Catégorie de Produits/Services (une évaluation par catégorie):				Date de l'évaluation	
				Max points	Score
Documentation				25	0
Qualité des documents envoyés, organisés, clairs et complets, facile à lire	Oui (5)	Non (0)	5		
Numero d'enregistrement à UNGM envoyé et valide	Oui (5)	Non (0)	5		
3 contrats/bons de commande avec des fournisseurs différents	Oui (5)	Non (0)	5		
Preuve d'enregistrement auprès des autorités locales	Oui (5)	Non (0)	5		
Termes et conditions générales de l'UNICEF signés	Oui (5)	Non (0)	5		
Bilans financiers				10	0
Bilans financiers des 3 dernières années, certifiés et audités	Oui (5)	Non (0)	5		
A dégager un profit sur les 3 dernières années	Oui (5)	Non (0)	5		
Expérience (année de création)				30	0
Moins de 2 ans	Oui	Non	0		
Entre 2 et 5 ans	Oui (5)	Non (3)	5		
Plus de 5 ans	Oui (10)	Non (7)	10		
Expérience nationale	Oui (5)	Non (0)	5		
Expérience internationale	Oui (5)	Non (0)	5		
Expérience dans le secteur privé seulement	Oui (5)	Non (0)	5		
Expérience dans le secteur public (incl. UN et ONG)	Oui (5)	Non (0)	5		
Quality and skills				20	0
Les références ont été vérifiées et retour positif confirmé	Oui (10)	Non (0)	10		
Politique environnementale disponible	Oui (2)	Non (0)	3		
Le Directeur Général a plus de 10 ans d'expérience	Oui (3)	Non (0)	3		
A la capacité de faire travailler électroniquement	Oui (3)	Non (0)	4		
Existence des politiques internes favorisant l'égalité de genre, l'équité, l'inclusion et la diversité	OUI (2)				

Existence d'une politique de prévention contre l'exploitation, les abus et harcèlement sexuels (code de conduite signé par le personnel, vérification des références RH du personnel, plan de formation du staff, mécanisme de signalement et d'examen des plaintes, système de référencement pour la prise en charge des survivants ,...)	OUI (2)			
Autres informations utiles			15	0
Espace de stockage disponible	Oui (5)	Non (0)	5	
Stock disponible	Oui (5)	Non (0)	5	
Règlement interieur documenté	Oui (5)	Non (0)	5	
		Total points	100	0
Score égal ou au dessus de 50 points =====> Approuvé pour l'étape de la visite physique			Approuvé / Rejeté	
Score en dessous de 50 points =====> Rejete du processus				
<u>Evaluateur (Market Survey Consultant)</u>	<u>Score validé</u>			
Nom and signature	Nom et signature			